

Floirac le 12 décembre 2017

Conseil des Sages  
Floirac

Monsieur Jean-Jacques Puyobrau  
Maire de Floirac

**Objet** : réponse lettre de mission

Monsieur le Maire,

En réponse à votre lettre de mission en date du 17 novembre 2016 dans laquelle vous demandez au Conseil des Sages d'apporter son avis et ses préconisations sur les deux options suivantes :

\*-1 La création d'un conseil de jeunes

\*-2 Le développement de projets pouvant favoriser le lien intergénérationnel,

Le Conseil des Sages ayant travaillé sur ces deux options, vous fait part de sa réflexion et de ses préconisations.

### **1-En ce qui concerne la création d'un conseil des jeunes**

Le Conseil des Sages, réuni en plusieurs fois, a étudié les conditions nécessaires à sa mise en place

#### **\*- Pourquoi un conseil des jeunes ?**

##### **-Pour les jeunes :**

- pour avoir une meilleure connaissance du fonctionnement de la commune
- pour pouvoir établir des projets collectifs d'intérêt public
- pour pouvoir faire remonter les avis de leur tranche d'âge auprès des élus

##### **-Pour la commune**

- avoir l'avis des jeunes sur les projets communaux
- développer une connaissance mutuelle (réciproque) des problématiques (intérêts et aspirations) des différentes classes d'âge.

#### **\*-Les-préconisations du Conseil des Sages pour sa mise en place :**

- la tranche d'âge souhaitable serait 14-16 ans (âge requis dans l'année de candidature)
- une durée d'engagement de deux ans
- la parité garçon-fille
- un nombre total de 34 jeunes (33 conseillers municipaux plus un pour la parité)
- être domicilié à Floirac
- respecter la diversité des quartiers

#### **\*-Les démarches entreprises par le Conseil des Sages :**

Afin d'étayer notre réflexion, nous avons rencontré:

- Bernard Pionica DGA et Nathalie Lacuey déléguée à la jeunesse et au sport,
- Madame Amétépé principale du collège Mandela et Madame Jacob CPE,
- Philippe Mas responsable vie locale et médiation,
- Isaac Bagayoko responsable de la médiation,
- Lionel et Abdel médiateurs centre social du Haut-Floirac avec un groupe de jeunes.

**\*-De ces rencontres le Conseil des Sages a retenu :**

- \*1-Le désir des jeunes de participer à la vie de la commune et d'être porteurs de projets.
- \*2-La nécessité d'une réponse rapide à leurs propositions.
- \*3-La nécessité de référents adultes pour les aider à la présentation de projets réalisables pendant leur mandat.
- \*4- Être attentifs à ne pas les faire rêver puis les décevoir par la suite.

**2-En ce qui concerne le développement de projets favorisant les liens intergénérationnels.**

Le Conseil des Sages a posé comme préalable que "l'intergénérationnalité" ne se limite pas à la rencontre des plus jeunes et des plus anciens, mais concerne les activités mêlant des individus de génération différente.

De ce fait il a contacté, par courrier, 170 associations floiracaises qui, par leur activité, participent à l'intergénérationnel. Seules 7 associations ont répondu.

Pour renforcer les liens entre les générations et développer les initiatives contribuant au lien social permettant la mise en œuvre d'une chaîne intergénérationnelle, le Conseil des Sages préconise la mise en place d'actions fortes comme :

- \*- des olympiades tous les deux ans en lien avec les associations sportives.
- \*-réalisation d'un jeu semblable au jeu télévisé "la tête et les jambes", mêlant le culturel et le sportif.
- \*-la fête du jeu pour la redécouverte de jeux plus anciens.

Le Conseil des Sages reste à la disposition de la mairie .pour la mise en place de toutes les activités mentionnées dans ce courrier.

En vous remerciant de votre soutien à nos propositions, veuillez accepter, Monsieur le Maire, nos salutations respectueuses.

P/Le Conseil des Sages  
La responsable  
Martine Mennier

**P.S. Composition du groupe de réflexion** : Nicole Barre, Annick Castaing, Alain Demaison, Jean-Claude Dunoguez, Géo Malherbe, Martine Mennier, Gilda Peyre, Bernard Renaud, Robert Rochel, Rose-France Verbois, Bernadette de Zangroniz